

Académie suisse des sciences naturelles

Eléments visuels de base
Principes de présentation graphique

Utilisation du signe de marque
par les organisations membres

sc | nat 

Swiss Academy of Sciences
Akademie der Naturwissenschaften
Accademia di scienze naturali
Académie des sciences naturelles

Stratégie intégrée de marque ombrelle

Nos signes de marque

Le signe de marque de la marque ombrelle et des marques individuelles exprime tant au niveau du texte que du graphisme le lien d'appartenance entre l'organisation faîtière et les organisations individuelles (forums, commissions et autres organisations membres).

Le signe de marque de l'Académie des sciences naturelles se compose des éléments suivants :

- la marque dénomminative latine « sc|nat », abréviation de « scientiae naturales » qui signifie « sciences naturelles »,
- un pictogramme placé au-dessus, croix suisse pour l'organisation faîtière ou motif correspondant au domaine thématique respectif pour les forums,
- et le nom de la marque ombrelle ou de la marque des forums ou du type d'appartenance (p.ex. Member of ...)

1 Signe de marque de la marque ombrelle

Le signe de marque de la marque ombrelle est utilisé par le Secrétariat général de l'Académie suisse des sciences naturelles. Il est toujours dans les quatre langues anglais-allemand-italien-français.

2 Signes de marque des forums

Chaque forum utilise un signe de marque propre comprenant son nom, son appartenance à l'Académie et un pictogramme individuel.

3 Signes de marque individuels des organisations membres

Les signes de marque individuels des organisations membres manifestent l'appartenance de ces dernières à l'Académie par le texte « A Commission of the Swiss Academy of Sciences » ou « Member of the Swiss Academy of Sciences ».

1

sc | nat 

Swiss Academy of Sciences
Akademie der Naturwissenschaften
Accademia di scienze naturali
Académie des sciences naturelles

2

sc | nat 

ProClim–
Forum for Climate and Global Change
Platform of the Swiss Academy of Sciences

3

sc | nat 


A Commission of
the Swiss Academy of Sciences

sc | nat 

Member of
the Swiss Academy of Sciences

Distance minimale

Le signe de marque doit toujours être placé de manière à être visible sans gêne, sur une surface dégagée où ne figure aucun autre élément. Cette surface est définie par une distance minimum (X) tout autour du signe de marque. (X) correspond à la hauteur de la ligne verticale de séparation entre « sc » et « nat ».

X		
		
	Swiss Academy of Sciences Akademie der Naturwissenschaften Accademia di scienze naturali Académie des sciences naturelles	
X		

X		
		
	Member of the Swiss Academy of Sciences	
X		

Grandeur des signes de marque des organisations membres

Une pratique cohérente dans l'utilisation du signe de marque confère une identité plus facile à reconnaître. Aux différentes utilisations correspondent des grandeurs bien définies.

1 Grandeur 1 | 30mm
- Affiches A3

2 Grandeur 2 | 22mm
Standard 1
- Format A4

3 Grandeur 3 | 20mm
Standard 3
- Format A5
- Format A5/6

4 Grandeur 4 | 15mm
Grandeur minimum
- Utilisations spéciales
(p.ex. lorsque plusieurs logos doivent être placés l'un à côté de l'autre)

1



Member of
the Swiss Academy of Sciences

2



Member of
the Swiss Academy of Sciences

3



Member of
the Swiss Academy of Sciences

4



Member of
the Swiss Academy of Sciences

Utilisation du signe de marque par les organisations membres

Une pratique cohérente dans l'utilisation du signe de marque confère une identité plus facile à reconnaître. Aux différentes utilisations correspondent des grandeurs et emplacements bien définis sur les différents formats.

Grandeur 1 | 30mm

- Affiches A3

- 1 1ère priorité
 - justifié à gauche
 - à 3 cm du bord gauche
 - à 1,5 cm du bord inférieur
- 2 2e priorité
 - centré
 - à 1.5 cm du bord inférieur

1

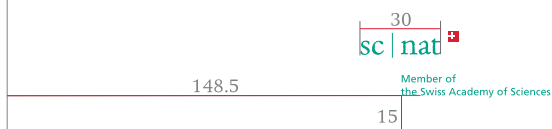
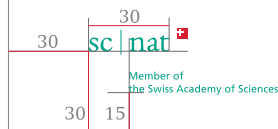
Des titres ou textes

peuvent être ajustés sur la ligne du texte «Member of ...» ou «A Commission of ...».

2

Des titres ou t

peuvent être ajusté
ligne du texte «Men
ou «A Commission



Utilisation du signe de marque par les organisations membres

Une pratique cohérente dans l'utilisation du signe de marque confère une identité plus facile à reconnaître. Aux différentes utilisations correspondent des grandeurs et emplacements bien définis sur les différents formats.

Grandeur 2 | 22mm

Standard 1
- Format A4

- 1 1ère priorité
 - justifié à gauche
 - à 1.5 cm du bord gauche
 - à 1,2 cm du bord inférieur
- 2 2e priorité
 - centré
 - à 1.2 cm du bord inférieur

1

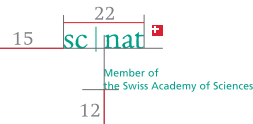
Des titres ou textes

peuvent être ajustés sur la ligne du texte «Member of ...» ou «A Commission of ...».

2

Des titres ou t

peuvent être ajusté
ligne du texte «Men
ou «A Commission



Utilisation du signe de marque par les organisations membres

Une pratique cohérente dans l'utilisation du signe de marque confère une identité plus facile à reconnaître. Aux différentes utilisations correspondent des grandeurs et emplacements bien définis sur les différents formats.

Grandeur 3 | 20mm

- Standard 2
- Format A5
 - Format A5/6

- 1** 1ère priorité
 - justifié à gauche
 - à 1.5 cm du bord gauche
 - à 1,0 cm du bord inférieur
- 2** 2e priorité
 - centré
 - à 1.0 cm du bord inférieur

1

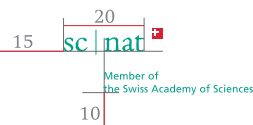
Des titres ou textes

peuvent être ajustés sur la ligne du texte «Member of ...» ou «A Commission of ...».

2

Des titres ou t

peuvent être ajusté
ligne du texte «Men
ou «A Commission



Utilisation du signe de marque par les organisations membres

Une pratique cohérente dans l'utilisation du signe de marque confère une identité plus facile à reconnaître. Aux différentes utilisations correspondent des grandeurs et emplacements bien définis sur les différents formats.

Grandeur 4 | 15mm

Grandeur minimum

- Utilisations spéciales

(p.ex. lorsque plusieurs logos doivent être placés l'un à côté de l'autre)

Placement

à 1 cm du bord inférieur

à au moins 1.5 cm des bords latéraux

1ère priorité

- justifié à gauche

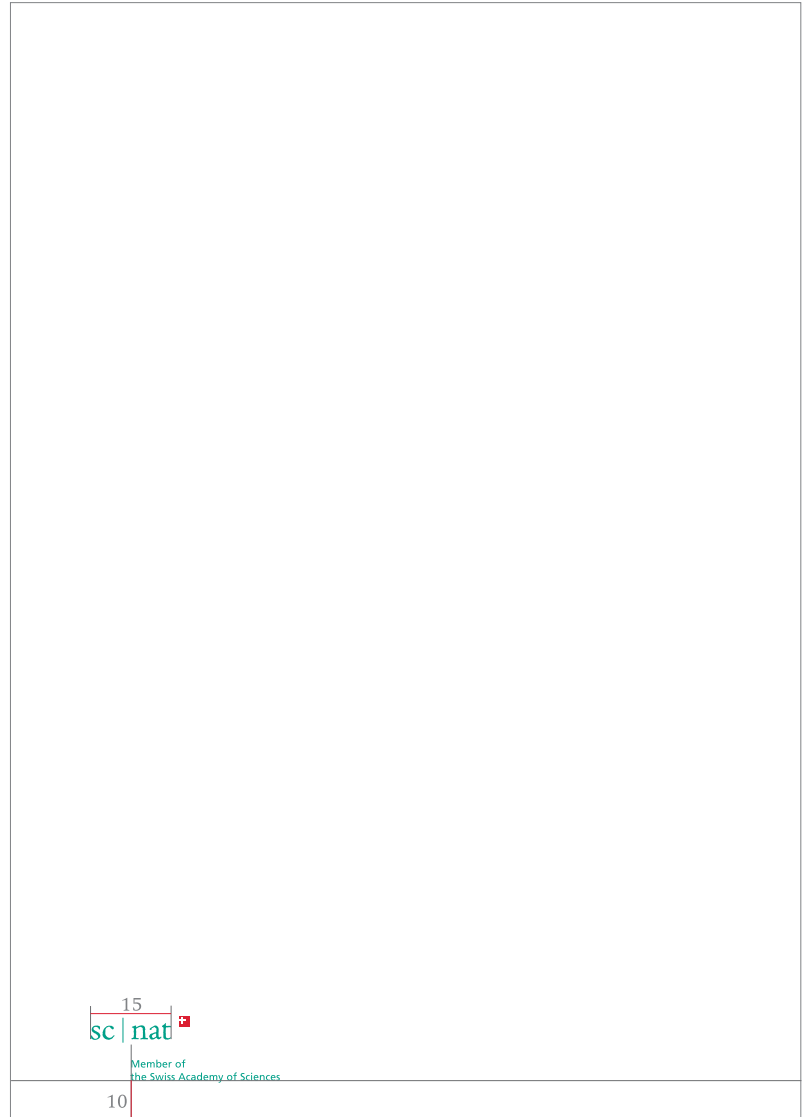
- à 1.5 cm du bord gauche

- à 1,0 cm du bord inférieur

2e priorité

- centré

- à 1.0 cm du bord inférieur



Placement de la marque individuelle sur les pages Internet des organisations membres

La marque individuelle «A Commission of ...» oder «Member of ...» doit être placée de manière à être visible sans gêne, sur une partie dégagée de la page d'accueil du site Internet.

La variante fournie est de 197x70 pixels et ne peut être placée que dans sa grandeur d'origine, car agrandie ou réduite, elle est de bien moindre qualité et paraît floue.

Sur demande, la marque individuelle peut être fournie dans une autre grandeur. S'adresser à Olivia Zwygart, maquette et rédaction Internet, T 031 310 40 35, zwygart@scnat.ch



Les couleurs des signes de marque de l'Académie des sciences naturelles

Le signe de marque est en deux couleurs Pantone, en quatre couleurs en mode CMJN ou monochrome noir.

1 deux couleurs Pantone

- Vert
Pantone 3282C

- Rouge
Pantone 1797C

1



2 Quatre Couleurs CMJN

- Vert
C: 100
M: 0
Y: 60
K: 5

- Rouge
C: 10
M: 100
Y: 90
K: 0

2



3 monochrome noir

4 monochrome blanc

3



4

